UNIVERSITE PARIS DESCARTES
*Les Sciences de l'Homme et de la Santé*

## Cotutelle internationale

La cotutelle internationale permet à un doctorant français ou étranger d'obtenir le double titre de docteur en France et dans le pays étranger après une soutenance unique.

Le doctorant prépare une thèse sous la direction conjointe de deux directeurs de thèse.

La convention de cotutelle est établie entre l'université Paris Descartes et l'université étrangère au cours de la première année d'inscription en thèse.

La double inscription est obligatoire pendant toute la durée de la thèse dans les deux établissements partenaires avec une exonération des droits d'inscription dans l'un des deux établissements.

La convention de cotutelle doit être signée par le doctorant, les deux directeurs de thèse, les directeurs de l'école doctorale, le Président de l'université Paris Descartes et le Président de l'université étrangère.